

7 Je me syndique à la CGT, parce que voter ne suffit pas, il faut aussi s'organiser !

Voter, c'est agir... mais se syndiquer, c'est peser au quotidien !
Tous les 4 ans, nous élisons nos représentant·e-s dans les instances.
La CGT y défend les agent·e-s, propose des améliorations concrètes sur les conditions de travail, les salaires, l'organisation des services.
Mais face aux réorganisations, aux décisions imposées d'en haut, le bulletin de vote ne suffit pas : Pour être entendu·e-s, pour négocier collectivement, pour peser sur les choix, il faut s'organiser ensemble.
Notre force, c'est notre nombre. Notre syndicat, c'est notre outil. Rejoins-nous !

8 Je me syndique à la CGT, parce que j'ai aussi quelque chose à y apporter ! Ma voix, mon expérience et mes compétences comptent

Chaque agent·e connaît son métier, son service, ses réalités de travail.
Personne n'est mieux placé·e pour en parler et construire des revendications concrètes.
En me syndiquant, je peux faire remonter ce que je vis, échanger avec mes collègues, porter nos besoins, agir au quotidien et être le relais du syndicat dans mon service.
Je peux aussi mettre mes compétences personnelles au service du collectif : informatique, communication, juridique, organisation...
À la CGT, chacun·e a quelque chose à apporter, chacun·e peut contribuer à faire avancer nos droits.

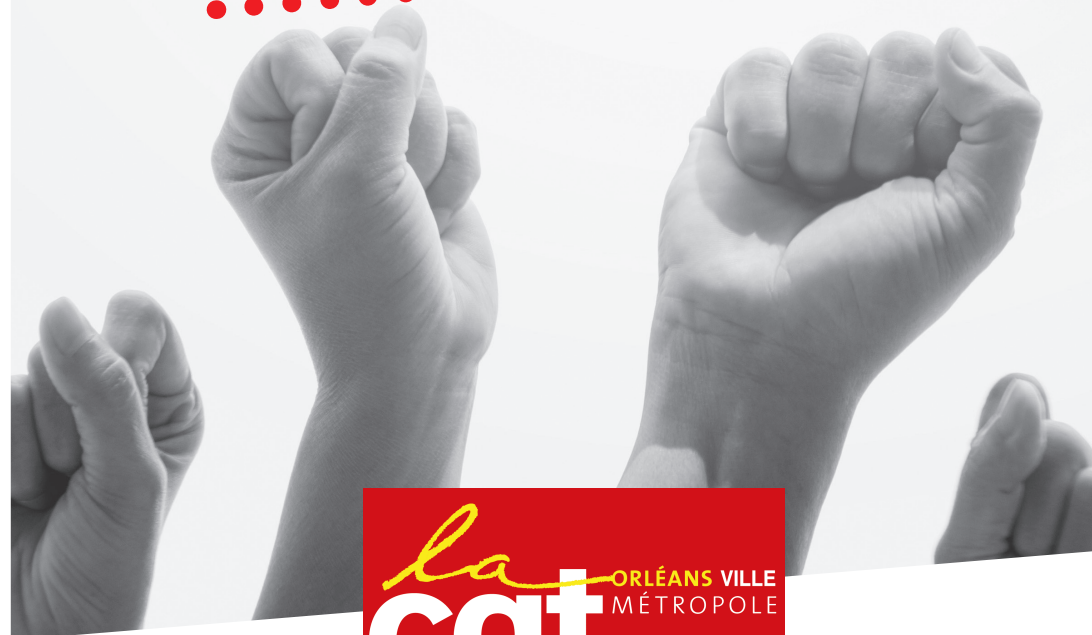


**REJOIGNEZ-NOUS
SCANNEZ LE QR CODE**



Syndicat CGT Orléans Ville et Métropole
10 rue Jeanne d'Arc - 45000 Orléans
Tél : 06 59 03 92 61 (Ville) / 06 95 94 08 13 (Métropole)
Mail : cgt@orleans-metropole.fr

.....
**JE ME SYNDIQUE
À LA CGT
PARCE QUE...**
.....



Parce que je veux améliorer nos conditions de travail, être pleinement actrice ou acteur dans ma collectivité, m'unir avec d'autres salarié-e-s pour agir ensemble. me syndiquer, c'est m'organiser avec la CGT pour gagner de nouveaux droits, me former, m'informer, et ne plus subir.

Déjà plus de 600 000 salarié-e-s et agent-e-s publics ont fait le choix de la CGT. Pourquoi attendre encore ?

1 Je me syndique à la CGT parce que...



2 Je me syndique à la CGT, parce que j'y gagne des droits, des outils et de la force collective.

Être syndiqué-e à la CGT, c'est avoir accès à une information claire, des formations utiles (salaires, santé au travail, lutte contre l'extrême droite, égalité, droits des agent-e-s...).

C'est comprendre ses droits pour mieux les défendre, et transformer des attentes individuelles en combats collectifs.

C'est aussi pouvoir s'exprimer, décider ensemble, et peser dans les choix du syndicat.

À la CGT, chaque voix compte. Chacun-e a sa place. Se syndiquer, c'est devenir acteur-riche du changement !

3 Je me syndique à la CGT, parce que se syndiquer est un droit !

Adhérer à un syndicat, c'est un choix personnel, protégé par la Constitution. Aucun employeur n'a accès à la liste des syndiqué-e-s. À la CGT, nous agissons dans l'indépendance la plus totale : indépendante des employeurs, des partis politiques et des associations, la CGT construit ses actions avec les syndiqué-e-s, en toute liberté et de manière collective. C'est cette force qui fait avancer nos droits !

4 Je me syndique à la CGT, parce que je veux une société plus juste, plus solidaire, plus humaine

La CGT se bat pour une société débarrassée de l'exploitation capitaliste, des discriminations, du racisme et de toutes les formes de domination.

Elle défend l'égalité, la démocratie, la justice sociale et le respect de la planète. Les richesses créées par notre travail doivent servir le progrès social, pas remplir les poches d'une minorité.

Se syndiquer, c'est refuser de subir et choisir d'agir ensemble pour un autre avenir.

5 Je me syndique à la CGT parce que c'est un syndicat utile, fort et solidaire !

Je me syndique à la CGT, parce que c'est le premier syndicat de la Fonction publique territoriale, et qu'il agit concrètement pour nous !

La CGT est un syndicat de transformation sociale qui défend les droits de toutes et tous : conditions de travail, salaires, égalité, lutte contre la précarité... Elle construit ses actions à partir des besoins exprimés par les agent-e-s, et agit pour obtenir des avancées concrètes.

Dans de nombreuses collectivités, grâce à l'action collective, des victoires ont été arrachées : meilleures rémunérations, droits nouveaux, améliorations des conditions de travail, protections renforcées.

Se syndiquer à la CGT, c'est rejoindre un collectif fort, solidaire et démocratique. Chacun-e y a sa place. Chacun-e peut agir.

6 Je me syndique à la CGT, parce que ma cotisation donne les moyens d'agir ensemble, je participe concrètement à l'action collective !

Se syndiquer, c'est aussi cotiser. Cette cotisation – équivalente à 1 % du salaire net – permet de financer l'action collective : tracts, affiches, formations, réunions, soutien aux luttes...

Elle alimente un financement solidaire, au service des agent-e-s et salarié-e-s, dans toute la CGT : syndicats, unions locales, fédérations, confédération.

Et en plus, 66 % de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt, même si on n'est pas imposable !

Agir a un coût, ne rien faire en a un autre. Avec ma cotisation, je choisis la solidarité, la force et l'efficacité.